

Pôle Digitalisation des services
et Relation aux usagers
Service Démarches famille et Inscriptions
Tél. : 01 41 19 83 65



Séjour Action Jeunesse 14/17 ANS

SÉJOUR

ÉTÉ 2026

La Costa Brava
Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2026

Détail des séjours et des préinscriptions

VILLE DE BOIS-COLOMBES

Pôle Digitalisation des services
et Relation aux usagers
Service Démarches famille et Inscriptions
Tél. : 01 41 19 83 65

bois-co d-clic

Préinscriptions
sur l'espace famille bois-co d-clic
à partir du mercredi 20 mai 2026

bois-colombes.fr



La Costa Brava

Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2026

Les côtes espagnoles pour les 14/17 ans

14 JOURS, DANS LA STATION BALNÉAIRE DE LLAFRANC

Une plongée en Espagne, à 110 km de la frontière française/espagnole en découvrant les charmes des côtes espagnoles.

L'ENCADREMENT ET L'HÉBERGEMENT DES ENFANTS

Prestataire : Evasion 78

La structure dispose de chambres de 4 à 8 jeunes, équipées de sanitaires privatifs (douche, lavabo, WC), de placards, d'armoires et de terrasses.

La structure d'hébergement dispose d'une piscine, d'un terrain multisports, d'un «parcours aventure» privé, d'un accès à la plage à pied par chemin sécurisé de 600m. Les repas sont pris dans la salle de restauration du centre en self-service avec choix d'entrées, plats et desserts. L'ensemble des repas est élaboré sur place par un cuisinier avec des produits de saison. Les repas font l'objet d'un menu adapté et sont l'occasion de découvrir des plats traditionnels, régionaux et typiques (tapas, paëlla et salmorejo).

LES MODALITÉS DE VOYAGE

Le départ de Paris se fait en train puis autocar grand tourisme.

LES ACTIVITÉS

- 1 séance de snorkeling ;
- 2 séances nautiques à choisir entre voile et paddle ;
- 1 séance de tir à l'arc ;
- 1 séance de VTT ;
- 1 séance d'accrobranche ;
- 1 journée à Aquabrava
- 1 visite de Barcelone avec temps libre et shopping ;

Les jeunes pourront également profiter de baignades en mer et dans la piscine du centre, pratiquer des activités sportives (beach-volley, football, tennis...).

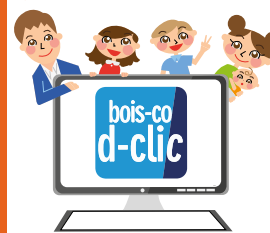
Les grands jeux à thème et les veillées animées leur permettront de profiter pleinement de leurs nouvelles amitiés.

ADHÉSION ACTION-JEUNESSE 2025/2026

L'adhésion à l'Action Jeunesse est obligatoire pour participer à ce séjour.

Si votre enfant n'est pas encore adhérent à l'Action Jeunesse, demandez sans plus tarder un dossier d'adhésion AJ à l'accueil des mairies et joignez votre demande d'adhésion à votre dossier d'inscription au séjour. Il est aussi à votre disposition sur www.bois-colombes.fr

EN LIGNE



ATTENTION, les inscriptions se font en ligne !

Désormais, vous avez rendez-vous sur votre espace famille en ligne : vous allez **préinscrire votre enfant au séjour choisi sur bois-co d-clic.**

**Date d'ouverture des préinscriptions sur bois-co d-clic :
mercredi 20 mai 2026**

A la fin de la période des préinscriptions, vous recevrez un email vous précisant l'état de votre demande, à savoir si **l'inscription de votre enfant au séjour choisi est définitive, ou s'il est sur liste d'attente.**

Vous n'êtes pas à l'aise avec la digitalisation des inscriptions ? Vous pouvez toujours vous présenter au guichet de l'hôtel de ville pour vous faire aider. Informations et renseignements : 01 41 19 83 65

TARIFS DU SÉJOUR VACANCES D'ÉTÉ 2026

Quotient familial	La Costa Brava 14/17 ans
Tranche A : plus de 4215,24 €	818,96 €
Tranche B : de 3360,76 à 4215,23 €	760,46 €
Tranche C : de 2602,39 à 3360,75 €	701,96 €
Tranche D : de 1961,53 à 2602,38 €	643,47 €
Tranche E : de 1445,18 à 1961,52 €	584,97 €
Tranche F : de 1032,69 à 1445,17 €	526,47 €
Tranche G : de 722,61 à 1032,68 €	467,98 €
Tranche H : de 517,76 à 722,60 €	409,48 €
Tranche I : de 311,51 à 517,75 €	350,98 €
Tranche J : de 0 à 311,50 €	292,49 €

CONDITIONS D'ANNULATION

- Dans tous les cas, tout séjour entamé reste dû ;
- Sans demande d'annulation écrite auprès du service Démarches famille et Inscriptions, la totalité du séjour reste due ;
- En cas de présentation, avant le jour de début du séjour, d'un certificat médical mentionnant qu'il est impossible au jeune d'y participer pour raison de santé, l'inscription ne fera pas l'objet d'une facturation.
- Après dépôt du dossier, toute demande d'annulation de l'inscription à l'initiative des familles doit être adressée par écrit au service Démarches famille et Inscriptions. En fonction de la date de réception de cette demande, un pourcentage de participation pourra être réclamé, les conditions figurent expressément dans les règlements respectifs propres à chaque tranche d'âge.

COMPORTEMENT : tout participant aux séjours de vacances qui fera preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité, fera l'objet d'un **rapatriement disciplinaire**. Les frais relatifs au renvoi du participant sont à la charge de la famille, sans aucune possibilité de remboursement des frais de séjour.

**Informations et renseignements au 01 41 19 83 65
ou sur www.bois-colombes.fr**